

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9/3/2015

---

**Présents et représentés :** P. Belloncle, M. Benedetto, R. Brunner, C. Courrance, M. Delaire, S. Gallissot, P. Giudici (Novotel), A. Gyssel, P. Jacquelinet, F. Jarrou, P. Lacheney, P. Lamothe (Ibis), M. Michel, P. Oliva, MN. Outrebon, JP Pillard, D. Poletti, MH Schiele, C. Simon, G. Soubeyrand, J. Vauclair, G. Volant (SCI GIMEAV), soit 22 adhérents sur 47.

**Invités :** M. Hernandez (Maire du Val St André), Yves Palmi (Chef de Service à la Police Municipale), David Herquelle, Eric Dognon et Célia Charrier (CPA Direction Transport), C. Bourcereau (CIQ Facultés), Nicolas Seigneuret (CIQ Pont de l'Arc) : excusé

1/ Approbation du PV de l'AG 2014 : quitus à l'unanimité

2/ Rapport moral du Président :

Aménagement des bords de l'Arc : suite à notre action en 2013/2014, Mme M. Joissains nous avait promis de lancer ce dossier lors de la nouvelle mandature. Deux réunions se sont tenues à la Mairie du Pont de l'Arc réunissant des élus (J. Susini, C. Bernard, E. Chevalier, M. Hernandez), les services techniques de la ville Mr F. Laurent DGAS, et du SABA. Ce dossier sera détaillé plus en avant.

Entretien du quartier : Mr Belloncle a bien voulu prendre en charge les relations avec la Mairie pour tous les problèmes d'entretien et de travaux du quartier. Mme Pascale Gonzalez vient d'être nommée à la Mairie du Val St André comme adjointe technique, les contacts ont été noués et les relations sont excellentes.

SCOT-PLU : deux enquêtes publiques

SCOT : courrier du 14/1/2015 de JP Pillard à la CPA réclamant des mesures de bruit venant de l'A8 et la mise en place des moyens correctifs nécessaires : 2000 personnes concernées.

PLU : Un millier de pages à analyser pour répondre à cette enquête publique. Mr Pillard a demandé :

- Comme pour le SCOT une étude de bruit venant de l'A8,
- La relocalisation du terrain de rugby suite à l'application de la convention signée par le CIQ (Mr Brunner et Mr Pillard) et Madame le Maire Maryse Joissains.
- Assurer une continuité des espaces boisés entre le Montaiguet et l'Arc à l'Est du Campus Universitaire rive gauche du l'Arc, et une urbanisation disséminée (R+1)
- La remise en état d'origine du terrain situé sous le viaduc (Rabaglietto) : les remblais effectués créent une emprise sur la vallée de l'Arc qui pourrait être préjudiciable en cas de très fortes crues à la bonne évacuation de celles-ci.
- Cascade de La Priée : sa réparation ; un dossier bien argumenté est en cours d'élaboration au SABA avec le concours des services de la Mairie afin d'obtenir une dérogation préfectorale à la loi européenne sur la suppression des retenues.
- La création d'une passerelle piétonne en doublement du Pont des 3 Sautets : compte – tenu de la dangerosité pour les piétons de la situation actuelle.

- Risques Majeurs : Mr Pillard a réclamé la remise en service des sirènes d'alerte en cas de rupture du barrage de Bimont : elles ont fonctionné le mercredi 4/3 à 12 : 15 et ont été entendues par les propriétaires du chemin de la Cible.

BHNS : nous avons insisté sur la nécessité du maintien de la liaison directe du 8 entre son terminus du Val de l'Arc et la Rotonde, alors que nous a été dit qu'elle nécessiterait un changement.

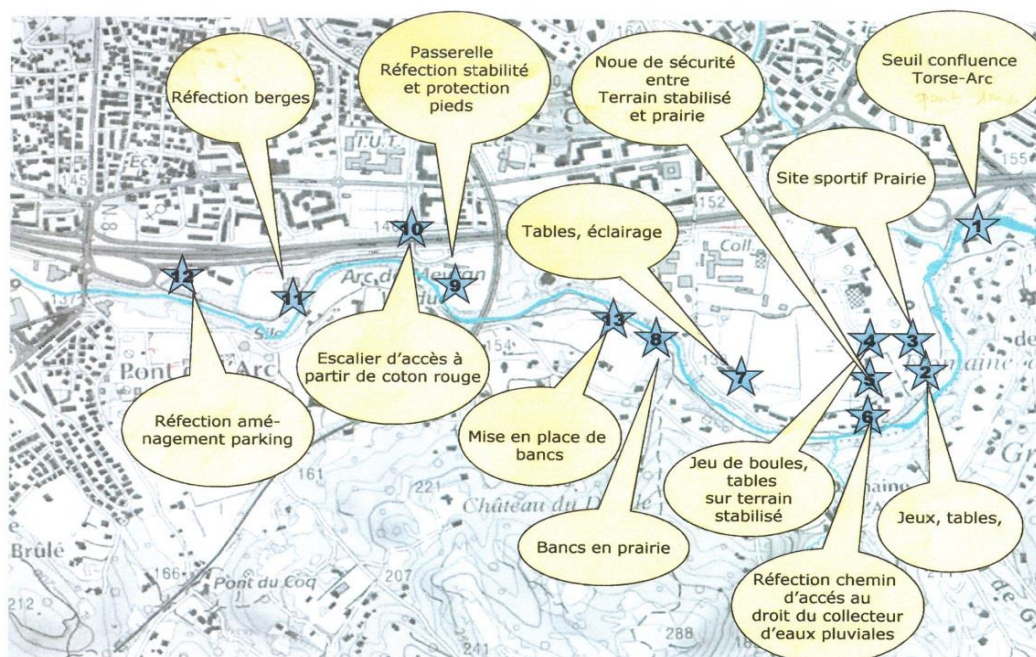
Par ailleurs le CIQ « Mieux vivre ensemble » (de l'autre côté de l'autoroute) a établi une pétition de plus de 500 signatures pour que le 19 desserve à nouveau le carrefour Bd du Roy René/rue d'Italie afin de faciliter l'accès des personnes âgées de St Benoît aux marchés du centre-ville. Ces dossiers seront évoqués plus avant.

Sécurité : Mr Pillard a été amené à devenir le référent du quartier dans ce domaine, car les démarches qui avaient été demandées étaient restées sans suite : excès de vitesse sur l'avenue de l'Arc de Meyran, circulation à contresens des ronds-points de cette même avenue, stationnement illicite des parents d'élèves face au collège et au lycée. De même suppression des squats le long de l'Arc.

Réunion des CIQ des quartiers Sud : plusieurs réunions ont eu lieu afin de traiter des sujets communs. C'est grâce à son action que lors du conseil municipal de début février il a été acté la création d'un organisme de gestion, de contrôle et de coordination pour les travaux touchant au campus universitaire

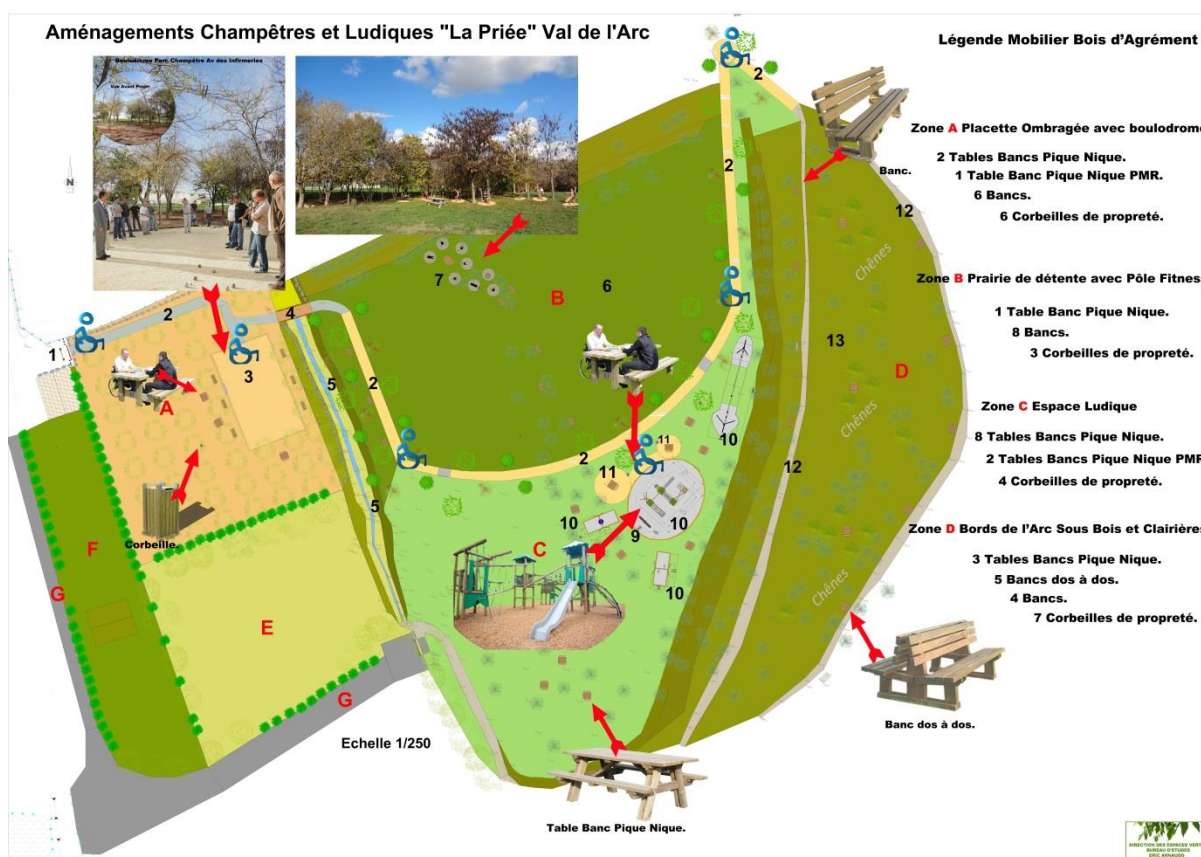
Projet Campus : le seul point commun entre le projet d'aménagement des bords de l'Arc et ce projet concerne le canal au-dessus de l'Arc qui doit être détruit et remplacé par une passerelle piétonne au droit du chemin de la Guiramide.

### 3/ Bords de l'Arc :



Ce schéma résume le projet :

- Gué au-dessus de La TORSE doit être réaménagé pour devenir plus praticable
- Prairie attenante à la cascade de La Priée : une aire de pique-nique, une aire de jeu, un parcours de santé. Espaces verts arrosés et tondus. Une promenade accessible aux handicapés
- L'ancien parking jouxtant cette prairie : un jeu de boules et un coin repos
- Remplacement de la passerelle métallique au droit du pont du Coton Rouge
- Réparation de la berge qui s'est effondrée au droit du parking Krypton
- Aménagement des entrées sur le parcours à partir du pont du Coton Rouge, et du parking du pont de l'Arc, agrandissement du parking côté Pont de l'Arc
- Poubelles et bancs le long du sentier
- Entretien : élagage régulier, débroussaillage, replantation, ramassage des déchets : un budget adapté devra être mis en place... Ce sera certainement le plus difficile à obtenir...



#### 4/ Rugby :

Monsieur Brunner en tant que membre du CIQ et en charge des Relations avec la Direction des Sports a informé des suites données par la mairie à la charte qui fut signée le 12/03/2014 quant au devenir du terrain de rugby.

Celui-ci a rappelé que concernant l'utilisation de ce terrain le weekend, il nous a été communiqué un calendrier et que malgré ce calendrier, des dérapages ont été constatés- à savoir, des manifestations non prévues et ajoutées, sans en avertir au préalable le CIQ et le collectif « Anti-bruit » (créé indépendamment du CIQ), des horaires pas toujours respectés (par exemple des fins de rencontres vers 19h00 au lieu de 17H00).

Les riverains n'ont perçu qu'une faible amélioration pour le moment. Les nuisances sonores ont toujours lieu du lundi au vendredi et ceci jusqu'à 22h00.

Une réunion « jalon » demandée par Mr Pillard à Madame le Maire Maryse Joissains aura lieu courant mai avec elle.

#### **5/ Travaux du quartier (P. Belloncle) :**

- Remplacement des arbres morts du parking des Sports : fait par le service des espaces verts à la demande de F. Laurent (dans le cadre du projet d'aménagement des bords de l'Arc).
- Peintures au sol (passages piétons) : en attente
- Stationnement interdit rue H. Moissan avec STOP au débouché sur l'avenue des Infirmeries : en attente
- Mettre un panneau-STOP à la sortie du parking des stades (débouché sur l'avenue des Infirmeries, à la hauteur du rétrécissement de la voie) au lieu du panneau actuel CEDEZ LE PASSAGE (qui n'est pas respecté)
- Sécurisation en hauteur des parapets du pont des Infirmeries : décidé pour 2016
- Réhabilitation de la ferme des Sports : en attente
- Enlèvement d'un mat en bois sur le parking des Infirmeries : en attente
- Remplacement des galets en pouzzolane dans les massifs devant le collège : en attente

#### **6/ Sécurité :**

Mr Pillard avait demandé à M. Hernandez son intervention pour un contrôle de vitesse sur l'avenue de l'Arc de Meyran. Une discussion avec Mr Palmi, de la Police Municipale invité à notre réunion, s'engage : pendant un mois un contrôle sera mis en place très rapidement et un premier bilan nous sera communiqué pour faire le point sur la suite à donner. Les excès de vitesse max ont lieu au droit du Novotel. Nous avons demandé qu'à cette occasion les parents d'élèves qui bloquent partiellement le carrefour avec le chemin de la Cible soient invités à utiliser les parkings existants. De même un contrôle est demandé vis-à-vis des véhicules prenant les giratoires à contre-sens.

Nous avons également demandé le déplacement des squats placés le long de l'Arc (à noter la disparition de celui qui était situé au débouché de La Torse sur l'Arc), le squat le plus visible se situe à côté de la passerelle métallique située près du pont du Coton Rouge. Monsieur Palmi nous précise que ces squats sont juridiquement considérés comme des habitations et qu'il est nécessaire, comme pour les gens du voyage de procéder à une demande d'éviction au tribunal. Parfois la persuasion arrive à obtenir leur déplacement... Notre demande est enregistrée.



## **7/ Avenir du 8 et du 19 :**

La discussion s'engage avec les représentants invités de la CPA Transport.

Ligne 19 : Pour l'immédiat une pétition de 500 personnes (âgées en général) va être envoyée à la Mairie afin que le trajet du 19 revienne au trajet antérieur qui desservait le carrefour Gambetta/Ave du Roy René : ceci afin de faciliter l'accès au marché des personnes âgées habitant le quartier St Benoit. La CPA est étonnée, car si l'itinéraire a été modifié c'était suite à une absence relative de passagers pour cette destination. L'ampleur de la réclamation est de nature, semble-t-il, à modifier le trajet ???

Ligne 8 : En ce qui concerne l'avenir du 8 à horizon de trois ans (mise en place du BHNS), il nous avait été dit que le 8 ne desservirait plus le centre-ville sans changement. Ceci est inacceptable pour notre quartier. L'hôtel IBIS et la résidence de tourisme du Roy René perdraient un atout important vis-à-vis de leur clientèle, l'accès aux terrains de sports serait plus difficile pour les personnes venant des autres quartiers, les résidents du quartier préféreraient prendre à nouveau leur voiture pour aller faire leurs courses en ville : que des inconvénients pour tous !

Nous avons fait deux propositions à la CPA : une liaison vers Gambetta / rue d'Italie suivie d'un tour de ville ; mais ce serait en doublon sur une bonne partie du trajet avec la future liaison Malacrida/centre-ville. Autre solution le maintien du trajet actuel, le 8 emprunterait les voies du BHNS entre Schumann et la Rotonde ce qui semble possible... La CPA abordera la répercussion sur les autres lignes de l'arrivée du BHNS lors de la réunion Aix en Bus de printemps. Mr Herquelle (CPA) a été fortement sensibilisé sur le sujet.

## **8/ Bords de l'Arc :**

Une prochaine réunion entre les élus, les services techniques de la Mairie, et les représentants des CIQ d'Aix aura lieu prochainement. Nous serons présentés le projet détaillé envisagé et un chiffrage poste par poste. Nous avons prévu de doubler cette réunion par une autre qui aura lieu au collège Arc de Meyran (Mme Aubert nouvelle proviseur du collège ayant aimablement accepté de nous prêter son amphi).

**Cette réunion publique destinée à tous les riverains aura lieu :**

**Le 23 avril 2015 à 18 :00 au collège de l'Arc de Meyran**

Il est très important que l'ensemble des habitants des 3 CIQ concernés (Arc de Meyran, Pont de l'Arc, et Facultés) y assistent pour donner leur avis sur le projet et les priorités à donner, car il sera nécessaire d'étaler sa réalisation sur plusieurs exercices. Mr Pillard a tenu à ce qu'il en soit ainsi afin que l'on ne puisse pas ensuite reprocher aux quelques bénévoles travaillant aux CIQ d'avoir pris des décisions seuls !

## 9/ Bilan 2014 – Budget 2015

2014			
RECETTES			DEPENSES
Cotisations	Bonus	Autres	Total
470	185	100	755
47 adhérents			
			MACIF 73,17
			JIMDO 60
			Apéro AG 50
			Pique-nique 235,19
			pizza pique-nique 15
			ASLA (tables pique-nique) 100
			Administratif 101,05
			ASLA (AM) 100
			<b>734,41</b>
			<b>Solde 20,59</b>
2015			
BUDGET			
Cotisations	Bonus	Total	MACIF 78
470	180	650	JIMDO 60
			Pique-Nique 350
			Administratif 120
			<b>Total 608</b>

### 10/ Cotisations futures :

Une discussion s'engage sur le montant de la cotisation à adopter dans le futur (10€/an actuellement). L'équilibre actuel est atteint, car certains adhérents donnent plus que la cotisation de base et jouent donc le rôle de bienfaiteurs.

Il est envisagé de créer d'autres manifestations :

Loto : JP Pillard qui a par ailleurs adhéré au CIQ du Pont de l'Arc a participé à son loto et trouve inutile de créer une telle manifestation ; il pense qu'il est parfaitement envisageable d'y participer. Ceci ne peut que favoriser le rapprochement éventuel de nos deux CIQ lorsque nos problèmes seront en grande partie résolus.

Vide-grenier : Mme Courrance suggère que nous en organisions un, Mme Delaire y est également favorable. Pourquoi pas, il faudra par contre que quelques volontaires s'emparent du projet et le mènent à bien (autorisation de la Mairie, organisation, etc...)

Nos réserves de trésorerie peuvent prendre en charge quelques frais supplémentaires, un bilan de l'opération permettra de revenir sur la question de la cotisation, mais en attendant il est décidé de garder le statu quo : Base de la cotisation 10€ avec possibilité pour les bienfaiteurs de donner un peu plus.

## 11/ Élection du futur bureau :

Les anciens administrateurs sont remerciés. Une nouvelle équipe est proposée :

**Mr Belloncle** : travaux du quartier. Il a déjà établi d'excellentes relations avec Mme Pascale Gonzalez nouvelle adjointe technique de notre Maire de quartier

**Mr Brunner** : qui nous a montré son extrême vigilance sur l'application de la convention signée avec la Mairie, même si cela lui est parfois vertement reproché par le Service des Sports

**Mr Pillard** : Relations extérieures (nombreuses réunions avec la Mairie, et la CPA...), coordination des actions, sécurité

**Mr Soubeyrand** : trésorier et adjoint de Mr Pillard pour les relations avec la Mairie

**Mr Vauclair** : Aménagement des bords de l'Arc

2 candidatures supplémentaires se manifestent : Mme Courrance pour le poste de secrétaire, et Mr Jarrou pour les dossiers fibre optique et risques majeurs.

Il est procédé à un vote bloqué de l'ensemble des candidats :

Opposition : 0

Abstention : 1 JP Pillard

Pour : 46

Afin d'éviter les difficultés relationnelles rencontrées par le passé, Mr Brunner demande que chaque personne en charge d'une délégation n'empiète pas sur celles des autres, et que le président soit régulièrement informé (mail ou téléphone) des actions menées et réalisées. Aucune objection de l'assemblée dont acte.


## 12/ Questions diverses :

Pique-nique : le dimanche 7 juin. Nécessité de trouver des bénévoles pour son organisation (si possible pas toujours les mêmes).

Rodolphe Brunner  
Administrateur



J.P. Pillard  
Président



Corinne Courrance  
Administrateur

